CONSEIL GENERAL DE VILLARS-SAINTE-CROIX

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

Séance du 8 octobre 2026

Présidence : Mme Marielle Bartolucci

Le Conseil général de Villars-Sainte-Croix

- vu le préavis municipal No 9/2026 du 24 août 2026 relatif au renouvellement de l'arrêté communal d'imposition pour l'année 2027,
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

- d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2027 tel qu'il figure en annexe du présent préavis et dont il fait partie intégrante.

Ainsi délibéré en séance du 8 octobre 2026.

La Présidente — La Secrétaire

CONSEIL GÉNÉRAL DE VILLARS-STE-CROIX

Marielle Bartolucci — Anita Cochard